



Agence Landes Nord Aquitaine  
9, rue Raymond Manaud - 33524 BRUGES Cedex

**Réserve Biologique Dirigée de la Maillouère (Mimizan 40) :**  
*Compte-rendu d'activité*



**Année 2014**



# SOMMAIRE

<b>1. PREAMBULE</b>	<b>3</b>
<b>2. PRESERVATION DU PATRIMOINE NATUREL</b>	<b>3</b>
<b>2.1 Réalisation de travaux de lutte contre les espèces invasives</b>	<b>3</b>
2.1.1 Lutte contre le Baccharis	3
2.1.2 Lutte contre la Jussie	4
<b>2.2 Poursuite des inventaires faune / flore sur le site</b>	<b>5</b>
2.2.1 Inventaire Odonates et Lépidoptères	5
2.2.1 Inventaires Reptiles et Amphibiens	7
2.2.2 Autres données faunistiques	7
2.2.3 Suivis des populations piscicoles	8
2.2.4 Suivi de la végétation et des habitats naturels	8
<b>3 VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL</b>	<b>9</b>
3.1 Signalétique sur le site et outils pédagogiques	9
3.2 Mise en sécurité des sentiers pédestres et canalisation du public	10
3.3 Maintien des milieux naturels	11
3.4 Suivi hydraulique sur la Réserve	13
<b>4 ANIMATION-COMMUNICATION</b>	<b>13</b>
4.1 Comité scientifique de gestion	13
4.2 Communication par internet	13
<b>5 ACCUEIL DU PUBLIC</b>	<b>14</b>
5.1 Analyse de la fréquentation	14
5.2 Visites guidées et Journées Aquitaine nature	14
<b>6 SURVEILLANCE</b>	<b>15</b>
<b>7 BILAN FINANCIER 2014</b>	<b>16</b>
<b>8 ANNEXES</b>	<b>19</b>

## 1. Préambule

Le présent compte-rendu d'activité vise à présenter au Conseil Régional d'Aquitaine et à l'Agence de l'eau le programme de travail qui a été réalisé en 2014 sur le site.

Les grands axes du projet de « Contrat Aquitaine Nature » ont été repris et forment la trame du présent compte-rendu d'activité.

## 2. Préservation du patrimoine naturel

La réserve a été créée en janvier 2010, inaugurée en mai 2011. L'exercice 2014 a été réalisé dans la continuité des opérations menées depuis sa création. Suites aux opérations de restauration des milieux naturels et d'accueil du public menées les années précédentes, nous continuons de prioriser la lutte contre les espèces invasives afin d'éviter la prolifération de ces espèces.

L'accueil du public au sein de la réserve, dont la fréquentation est en constante progression, est le second axe de travail sur cette réserve.

### ***2.1 Réalisation de travaux de lutte contre les espèces invasives***

Lors de la campagne 2014, les chantiers de lutte contre les espèces invasives ont concerné 2 espèces: le Baccharis (*Baccharis halimifolia*) et la Jussie (*Ludwigia peploides*).

#### *2.1.1 Lutte contre le Baccharis*

Les opérations de travaux mécaniques et manuels ont été réalisées courant du mois de septembre pour la partie arrachage et la fin du mois d'octobre pour l'évacuation.

La partie entre les deux fossés a été parcourue méticuleusement afin d'extraire toutes les repousses ou semis installés. L'extraction des sujets s'est faite manuellement à l'exception de quelques gros sujets sur le bord du fossé Ouest où l'utilisation de la minipelle a été nécessaire.

Il est à noter que malgré les travaux d'étrépage réalisés en 2011, de nombreux semis ont été découverts (la graine provenait sûrement des semenciers du bord du fossé).

Autour de la mare de la canalisation ainsi qu'à l'est du sentier pédestre, les gros sujets ont été évacués grâce à l'utilisation d'une mini pelle.



**Photo 1** : Utilisation de la minipelle pour l'arrachage du Baccharis (Photo S. Maitia)

La même opération a été réalisée au nord de la réserve (entre le sentier équestre et le caillebotis). Sur cette zone, le levier d'arrachage a été utilisé et a permis d'enlever des sujets intermédiaires entre les semis et les sujets de gros diamètre.

Ce mode de traitement est à privilégier dans les zones où l'accès d'engins n'est pas recommandé ou inadapté. Les résultats des premiers tests sont présentés en **annexe n°1**. La pénibilité du travail manuel est également au centre de cette expérimentation.

Les 352 heures d'ouvriers forestiers, 12 heures d'engins divers (pelle mécanique, tracteur remorque et broyeur), ont permis d'extraire près de **60 m<sup>3</sup>** de Baccharis. Tous les Baccharis ont été évacués vers un pare-feu du verger à graines et broyés.

La carte des zones différenciées selon le mode de traitement (manuel, mécanique ou mixte) est en **annexe n°2**.

L'exercice sera poursuivi en 2015 à l'aide d'un nouveau modèle de levier adapté aux conclusions de ces premiers essais.



**Photo 2** : Utilisation du levier d'arrachage manuel du Baccharis (Photo G. Granereau)

### *2.1.2 Lutte contre la Jussie*

En 2014, des travaux de lutte contre la Jussie ont été réalisés par des moyens manuels uniquement, là où la profondeur d'eau n'avait pas permis le passage de la barge avec minipelle l'année précédente.

Dans la continuité des travaux réalisés en 2013 sur le grand étang, un passage manuel d'exploitation de la Jussie sur les berges de ce dernier a été programmé en fin d'été, notamment sa pointe sud. Le ramassage est réalisé par arrachage des brins de Jussie en essayant au maximum d'éviter de casser le système racinaire. Les rameaux ont été évacués sur le garde feu 33. Les mêmes travaux ont été réalisés sur les fossés Est et Ouest du petit étang, la berge Ouest de ce dernier ainsi que sur les deux mares entre les fossés.

Les 95 heures d'ouvriers forestiers ont permis d'extraire **10 m<sup>3</sup>** de rémanents de Jussie.



**Photo 3** : Arrachage manuel de la Jussie sur la berge est du grand étang (Photo S. Maitia)

Après ouverture de la berge sud-est du grand étang pour le passage de la barge et minipelle venues extraire la Jussie en 2013, cette entrée a été fermée par la pose d'un portail de palissades de brande, évitant le dérangement de l'avifaune fréquentant l'étang.

Les déchets sortis de l'opération mécanique en 2013 avaient été étalés sur une zone de pare feu. Cette zone ainsi que les dépressions humides adjacentes ont été examinées et ne présentent pas de reprise potentielle de la Jussie.

## **2.2 Poursuite des inventaires faune / flore sur le site**

Parallèlement aux opérations de génie écologique, des inventaires ont été mis en œuvre sur le site. Cette année, les populations d'Odonates et Lépidoptères, de Reptiles et Amphibiens ont été suivies. Les autres données faunistiques sont complétées selon les observations ponctuelles.

### *2.2.1 Inventaire Odonates et Lépidoptères*

En 2014, 3 journées de prospection (6 demi-journées en réalité) ont été réalisées, réparties sur l'ensemble de la RBD (étangs, mares, prairies). Aucune nouvelle espèce par rapport à la liste précédemment établie n'a été observée.

Outre les Odonates, le groupe des Lépidoptères a été étudié. L'inventaire entrepris a porté sur 4 demi-journées et a permis de trouver une nouvelle espèce protégée : l'Azuré d'Escher (donnée validée par le Réseau Entomologie).

Les résultats sont présentés dans le tableau suivant :

Liste des Odonates de la RBD - 2014	
Nom Français	Nom Latin
Agrion à longs cercoïdes	<i>Cercion lindenii</i>
Agrion délicat	<i>Ceriagrion tenellum</i>
Agrion à yeux rouges	<i>Erythromma viridulum</i>
Agrion élégant	<i>Ishnura elegans</i>
Libellule écarlate	<i>Crocothemis erythrae</i>
Orthetrum réticulé	<i>Orthetrum cancellatum</i>
Orthetrum à stylets blancs	<i>Orthetrum albistylum</i>
Orthetrum bleuissant	<i>Orthetrum coerulescens</i>
Libellule à quatre taches	<i>Libellula quadrimaculata</i>
Aeshne bleue	<i>Aeshna cyanea</i>
Aeshne mixte	<i>Aeshna mixta</i>
Aeshne affine	<i>Aeshna affinis</i>
Anax empereur	<i>Anax imperator</i>
Cordulie bronzée	<i>Cordulia aenea</i>
Sympetrum rouge sang	<i>Sympetrum sanguineum</i>
Liste des Lépidoptères de la RBD - 2014	
Péride du chou	<i>Pieris brassicae</i>
Péride du navet	<i>Pieris napi</i>
Péride du Cresson	<i>Anthocharis cardamines</i>
Souci	<i>Colias crocea</i>
Citron	<i>Gonepterix rhamni</i>
Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>
Argus bleu	<i>Polyommatus icarus</i>
Paon de jour	<i>Inachis io</i>
Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>
Vanesse du chardon	<i>Cynthia cardui</i>
Argus des bois	<i>Pararge aegeria</i>
Azuré d'Escher	<i>Lycaenidae Polyommata</i>
Grand Nègre des bois	<i>Minois dryas</i>

Une donnée d'observation du Fadet des Laïches sur le site de la RBD a été inscrite et validée sur le site internet de Faune Aquitaine. Lors de la campagne, aucun contact avec ce papillon n'a été établi.



**Photo 4** : Azuré d'Escher (Photo S. Maitia)

### 2.2.1 Inventaires Reptiles et Amphibiens

La RBD est dotée d'un cheminement de 35 plaques refuges à Reptiles. Comme les années précédentes, l'inventaire entrepris s'appuie sur le protocole de suivi des plaques de thermorégulation du réseau herpétologique de l'ONF (MNHN-CNRS) « PopReptiles ».

Les résultats sont partiellement encourageants au vu de l'état du cheminement en début d'année. Les relevés ont été réalisés tous les 15 jours de mi-mai à fin septembre.

Ceux pour les amphibiens se sont appuyés sur le protocole « PopAmphibiens » avec 3 passages dont un au chant et un pour les larves.

Les résultats sont présentés dans le tableau suivant.

Liste des espèces de reptiles et amphibiens sur la RBD - 2014	
Nom français	Nom latin
Triton palmé	<i>Triturus helveticus</i>
Triton marbré	<i>Triturus marmoratus</i>
Crapaud épineux (crapaud commun)	<i>Bufo spinosa</i>
Crapaud calamite	<i>Bufo calamita</i>
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>
Grenouille verte	<i>Rana sp</i>
Lézard vert	<i>Lacerta bilineata</i>
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>
Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>
Couleuvre à collier	<i>Natrix natrix</i>
Vipère aspic	<i>Vipera aspis zinnikeri</i>

#### Remarques :

- La donnée de *Bufo calamita* a été fournie par un naturaliste connu sur la réserve.
- La Couleuvre d'Esculade et la Cistude d'Europe n'ont pas été contactées mais leur présence est fortement suspectée.
- Le Lézard ocellé (*Timon lepidus*) a été observé en dehors de la RBD entre le passage de Lespecier et la limite Sud de la RBD.

### 2.2.2 Autres données faunistiques

Des observations d'autres espèces ont été réalisées sans pour cela répondre à un protocole d'inventaire bien précis (opportunités).

Liste des mammifères sur la RBD - 2014	
Nom français	Nom latin
Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>
Ragondin	<i>Myocastor coypus</i>
Chevreuil	<i>Capreolus capreolus</i>

Les espèces avifaunistiques observées ponctuellement sont reprises dans le tableau ci-dessous :

Liste ornithologique de la RBD - 2014	
Nom français	Nom latin
Aigrette garzette	<i>Egretta egretta</i>
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>
Faucon d'Eléonor	<i>Falco eleonorae</i>
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>
Grand cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>
Martin pêcheur	<i>Alcedo atthis</i>
Merle noir	<i>Turdus merula</i>
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>
Mouette rieuse	<i>Larus ridibundus</i>
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>
Rouge gorge familier	<i>Erithacus rubecola</i>

### 2.2.3 Suivis des populations piscicoles

Dans le cadre de la convention signée entre l'ONEMA et l'ONF le 8 octobre 2009, un échantillonnage des populations a eu lieu sur les 2 étangs en octobre. Les résultats sont présentés en **annexe n°3**.

Le prochain suivi des populations piscicoles est prévu en 2019.

### 2.2.4 Suivi de la végétation et des habitats naturels

Aucun suivi floristique n'a été mis en place cette année. L'effort a plutôt été concentré sur la rédaction d'un atlas de la flore patrimoniale précisant pour chaque espèce son intérêt, son enjeu au sein de la réserve, les effectifs et l'état de conservation de sa population. Celui-ci n'est pas finalisé, il sera complété en 2015 avec des relevés d'abondance/dominance.

Parallèlement au travail du bureau d'études, les techniciens ONF s'attachent toujours à :

- ❖ Suivre l'évolution des populations des 3 espèces invasives.
- ❖ Participer à l'évaluation de l'état de conservation des habitats naturels (avant et après les travaux) grâce à des relevés floristiques.
- ❖ Alimenter une base de données naturaliste propre au site.

## 3 Valorisation du patrimoine Naturel

Durant l'année 2014, l'équipe gestionnaire s'est attachée à compléter le plan analytique de fréquentation de la réserve et les outils pédagogiques associés. L'objectif fut de continuer les travaux touristiques, pour l'accueil du public et sa canalisation mais aussi de sécuriser le site suite à divers imprévus.

### 3.1 Signalétique sur le site et outils pédagogiques

Plusieurs outils ont été créés, d'autres ont évolué :

- **Le logo de la Réserve** a été redessiné : la huppe fasciée utilisée auparavant a été remplacée par un goéland. Celui-ci concorde davantage étymologiquement avec le nom de cette réserve : celui-ci vient du Gascon, où *malhon* est le nom de la Mouette, mais aussi du Goéland, et celui d'un coquillage. Ce rapport avec les rivages confirme bien l'origine du site, que l'on devrait orthographier *malhoèira* (graphie gasconne normalisée). On peut traduire cela par « *lieu où viennent les Goélands ...* ».



- **Les bornes périmétrales** ont également été remises à jour avec ce nouveau logo. La majorité d'entre elles avaient été vandalisées et dégradées.

- **Un pochoir avec une silhouette de Goéland** a été créé pour refaire le marquage en peinture sur l'écorce des arbres balisant le sentier de la Mailloueyre.

- **Le livret-guide** accompagnant la visite du sentier de découverte de la Mailloueyre a été amélioré, puis réédité à 1000 exemplaires. Ils sont notamment distribués lors des visites guidées mais aussi disponibles à l'office de tourisme de Mimizan.

- **Flash codes** : les informations relatives aux 17 stations présentées dans ce livret guide sont maintenant téléchargeables depuis l'installation de bornes avec flash codes. Un panneau présente le dispositif dès l'entrée de la Réserve au niveau du parking de Leslurgues.

#### Téléchargez le livret de découverte de la Réserve sur votre mobile !

Afin de vous accompagner lors de votre visite au sein de cette Réserve, l'Office National des Forêts a mis en place des balises thématiques tout au long du circuit de découverte.

Équipé d'un smartphone, partez à la recherche des flash-codes pour découvrir l'histoire du site, les milieux naturels traversés, la faune et la flore qu'il est possible de rencontrer...

Vous pouvez également télécharger directement l'intégralité des informations en flashant ce code →

Si vous n'êtes pas équipé de smartphone, l'Office de Tourisme met à votre disposition le livret au format papier : OFFICE INTERCOMMUNAL DE TOURISME DE MIMIZAN - 38, avenue Maurice Martin - 40202 MIMIZAN PLAGE



## **3.2 Mise en sécurité des sentiers pédestres et canalisation du public**

### **Elagage du sentier de découverte :**

Depuis la création des sentiers, achevée fin 2010, chaque saison estivale est préparée par la mise en sécurité de ces cheminements : un élagage courant du mois de mai, début de la saison touristique, a permis de mettre en sécurité la boucle sud du sentier de découverte.

Ce sont **127 arbres** portant des branches considérées comme potentiellement dangereuses qui ont été entretenus par cette opération, et **20 abattages** d'un montant de 3200 euros, entièrement financés par la communauté de commune de Mimizan. Dans un même temps, le fauchage et la taille des accotements du sentier ont permis de maintenir l'intégralité du linéaire ouvert et praticable.

### **Canalisation du public sur les cheminements annexes :**

Il a été nécessaire de procéder au désensablement du caillebotis menant au belvédère avec un renforcement par apport de sable au pied de ce dernier, ainsi que d'autres travaux comme la pose et le démontage de ganivelles le long de l'accès au belvédère, la remise en état de la clôture en pied de dunes au nord de la RBD...

Un sentier a été délimité au pied du caillebotis central d'accès au belvédère. Cette zone est fortement fréquentée, offre plusieurs directions donc le piétinement y est diffus, ce qui tend à agrandir constamment la zone centrale de sable nu. Ce passage délimité par une ganivelle et matérialisé par des écorces au sol canalise les visiteurs et favorise la colonisation par la végétation dans la zone centrale de la lette. Le matériel provient de la réutilisation de ganivelles utilisées auparavant pour délimiter l'accès au belvédère.



**Photo 5:** Passage aménagé au bord de la lette centrale (Photo E. Sautret)

### **Entretien de l'allée de Leslurgues et accessibilité au parking de la Réserve :**

Pour des raisons de praticabilité mais aussi de sécurité, des travaux de réfection de l'allée de Leslurgues, par une entreprise externe, ont permis de profiler cette dernière en arasant les accotements. Cette action permet l'implantation d'une légère pente Nord qui favorise l'évacuation de l'eau de la chaussée. Certains trous ont été rebouchés. Ces travaux ont été financés en totalité par la communauté de communes de Mimizan.

Une entreprise externe a débroussaillé les abords des écuries (élimination des ronciers le long de la bâtisse et à l'angle Sud-Ouest de l'enclos). Un deuxième fauchage des abords des écuries a été réalisé en septembre.

Le site de Leslurgues ne possède pas de poubelles. Toutefois un ramassage des déchets hebdomadaire était réalisé par les ouvriers forestiers sur le parking. Les résultats affichés par l'Agence Travaux montrent une diminution des déchets ramassés par rapport à 2013. Durant la saison, 4 passages ont été organisés sur le sentier pour le ramassage des ordures, les volumes récoltés étaient minimes.

L'aire de pique-nique est quant à elle entretenue par la communauté de communes.

### Mise en sécurité d'un bloc béton :

Un vestige en béton, constituant une réserve d'eau, présentait des risques pour le public. Celui-ci a donc été fermé à l'accès.



**Photo 6:** Encadrement du trou au nord de la RBD par des ganivelles (Photo S. Maitia)

### Démontage des cabanes

Comme demandé lors du comité de gestion, une campagne de démontage des cabanes bordant le sentier a été menée. Ces cabanes présentaient des risques de chutes de branches et quelques feux de camp avaient été signalés dans une des plus grandes ossatures construite depuis des années.

Contrairement à la demande, il n'a pas été possible d'évacuer les morceaux formant les abris. La méthode employée a été de billonner en morceaux de 50 cm à 1m les bois constituant les cabanes.



**Photo 7:** Démontage des cabanes de branches mortes (Photo S. Maitia)

## 3.3 *Maintien des milieux naturels*

---

Plusieurs opérations d'entretien et de restauration ont été mises en place afin de maintenir les habitats et espèces d'intérêt que la Réserve abrite :

- **Fauche de la prairie humide au nord:** en 2009, une zone située au nord du petit étang a été réhabilitée en prairie par un étrépage mécanisé avec export. La dynamique naturelle ayant tendance à refermer ce milieu, un entretien avait donc été prévu tous les 5 ans depuis sa création.

En automne 2014, une fauche a été programmée à cet effet avec broyage sans exportation. Suite à un essai de broyage en novembre, les constatations sont que les travaux ne sont pas satisfaisants et surtout avec les pluies récentes, le terrain n'est plus portant (le tracteur marque le sol).

Cette opération est donc reportée à la fin de l'été 2015. Nous délimiterons ensuite des zones de fauches annuelles, plus petites, qui nous permettront de suivre l'évolution des milieux tout en les maintenant en végétation basse.

La fédération départementale des chasseurs des Landes a réalisé une étude de suivi de 2010 à 2014 des populations de lapins (Cf. **annexe n°4**). Le rapport indique que l'ouverture des milieux est préconisée pour favoriser le maintien des milieux ouverts abritant ces populations. Cette fauche est donc favorable pour les lapins.

- **Préservation des stations d'espèces protégées** : Un débroussaillage manuel a été effectué sur les bords de sentiers afin de limiter le développement des strates buissonnantes, notamment de l'Ajonc (1mètre de chaque côté maximum, à renouveler tous les 5 ans).

Les espèces ciblées sont l'Ophioglosse des Açores (*Ophioglossum azoricum*) et la Romulée à bulbe (*Romulea Bulbocodium*), observées depuis près de 2 ans.

- **Réouverture sentier Reptiles et Amphibiens** : Cette partie comprise entre les deux fossés du petit étang accueille le cheminement de l'inventaire des reptiles et amphibiens. L'ouverture de ce dernier a consisté au dégagement du cheminement sur une largeur d'un mètre. Les plaques à reptiles ont aussi été dégagées de la végétation surplombant pour être mieux repérées et utilisées par les espèces.

Le contour des balises thématiques a également été nettoyé afin que l'espèce ciblée reste toujours visible dans l'œil de visée.

- **Reprofilage et entretien des rives profilées des canaux et mares** :

Deux plages supplémentaires ont été créées le long des fossés par évacuation de la végétation (souvent constituées de petits aulnes et de ronces) et reprofilage en pente douce de la rive. Cela porte à 8 le nombre de « plages » le long des fossés (zones recalibrées).

Afin de réouvrir certains milieux comblés par la progression de la végétation, un entretien des berges irrégularisées des mares par débroussaillage a été entrepris. Les cinq mares les plus au Sud (dont les deux à l'intérieur des fossés) sont concernées, les pentes douces ont été les seules travaillées. La fermeture progressive est majoritairement due à un recouvrement important de phragmites puis de ronces (*Phragmites australis* et *Rubus sp*). La réouverture des rives optimise les ceintures végétales caractéristiques des alternances inondation-assec (cortège avec *Baldellia ranunculoides*), et favorise le maintien des habitats pionniers qui se développent sur le sable avec fluctuation du niveau d'eau.

- **Opérations de nettoyage manuel des macro-déchets en arrière dune**:

Le plus souvent apportés par l'océan, les déchets s'accumulent en arrière dune. Les nettoyages ont permis de maintenir les milieux arrière dunaires dans un état de propreté convenable. 2 journées de ramassage des macro-déchets ont été réalisées sur l'ensemble de la dune de la RBD. Les déchets récoltés se composaient en grande partie de plastiques (bouteilles, bidons...) et de déchets issus de la pêche (cordage, bac.....). Au total, 24 sacs de 120 litres chacun ont été ramassés.

En parallèle, des actions de nettoyage manuel des plages, financées dans le cadre de Natura 2000, permettent de limiter les apports de ces déchets au sein de la Réserve tout en maintenant les communautés biologiques de hauts de plage.

### **3.4 Suivi hydraulique sur la Réserve**

---

Aucune information n'existe aujourd'hui sur les hauteurs et fluctuations de la nappe d'eau sur ce site.

Pour compléter ces informations, un dispositif de 5 piézomètres et de 2 échelles limnimétriques a été déployé. Avec l'aide du bureau d'études BECHELER, les piézomètres ont été disposés selon 3 transects ouest – est ainsi que les échelles en bordure de mare n°4 et n°9. Les emplacements sont cartographiés en **annexe n°5**.

Un protocole sera affiné pour clarifier et uniformiser la prise des mesures des niveaux d'eaux souterraines lors du suivi sur l'année 2015 et faciliter le stockage et l'analyse des données relevées.

## **4 Animation-communication**

---

### **4.1 Comité scientifique de gestion**

---

Depuis l'inauguration de la réserve de la Maillouèyre, le 20 mai 2011, un comité consultatif de gestion avait été lancé afin de mettre en place une gestion participative.

Une réunion a été programmée le 28 avril 2014 avec les acteurs concernés et en concertation avec le chargé de mission Natura 2000 du site qui chevauche la réserve (L02 - *Dunes modernes du littoral landais de Mimizan plage au Vieux Boucau*).

Ce comité a été l'occasion de présenter l'avancée des actions de gestion mises en place depuis ces 3 dernières années et de convenir d'une gestion commune pour le reste de la période d'application du plan de gestion de la Réserve (établi sur la période 2009-2018).

La synthèse des travaux et suivis entrepris est présentée en **annexe n°6**. Le compte rendu de ce comité est également annexé (Cf. **annexe n°7**).

### **4.2 Communication par internet**

---

Le livret guide du sentier de découverte a été réédité, distribué en partie à l'office de Tourisme. En parallèle, il a été mis en ligne sur le site internet des dunes Natura 2000, dans la partie dédiée au site Natura 2000 juxtaposée à la Réserve :

<http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/sites-des-dunes-d-aquitaine/dunes-modernes-du-littoral-landais-de-mimizan-plage-au-vieux-boucau-0>

On a également pu mettre en partage tous les documents relatifs à la gestion de cette Réserve.

## 5 Accueil du public

### 5.1 Analyse de la fréquentation

Le dispositif de suivi de la fréquentation sur le tracé du sentier de découverte est à nouveau fonctionnel. L'éco-compteur avait montré des anomalies courant de l'année 2013, probablement dû à l'installation d'insectes dans la cellule de détection dans un premier temps, puis une lentille défectueuse dans un second temps.

L'analyse des données 2014 est présentée en **annexe n°8**. Du 1<sup>er</sup> janvier au 20 novembre, ce sont près de 24000 passages qui ont été comptabilisés, avec une moyenne de 2177 passages au mois, ce qui correspond à une moyenne de 74 personnes à la journée.

La fréquentation maximale est observée sur le mois d'août, avec un pic de 629 passages le vendredi 22 août, un autre pic de 602 passages le 19 août.

Sur le suivi moyen hebdomadaire, le jour le plus fréquenté reste le dimanche (15.6%), puis le mardi (15.3%).

L'éco-compteur, installé à proximité de l'observatoire, est situé dans un secteur stratégique car quelle que soit la zone d'où arrive le promeneur (entrée centrale, Est et Ouest), il doit passer par ce carrefour lors de la promenade. Au cours de l'année, on s'aperçoit qu'il y a un peu plus d'entrées (passage nord → sud) que de sorties. Cela s'observe notamment de mars à avril, ce qui peut laisser penser que les populations (probablement locales au vu de la période) fréquentant le lieu n'empruntent pas ce même chemin pour leur retour.

### 5.2 Visites guidées et Journées Aquitaine nature

Durant l'exercice 2014, les agents de l'ONF ont réalisé **des journées d'animation dans le cadre des Journées Aquitaine Nature** sur le site de la Maillouÿre. Ce fut l'occasion de faire découvrir la réserve et ses enjeux par l'intermédiaire de divers outils pédagogiques.

Comme depuis plusieurs années, l'ONF en partenariat avec l'Office Intercommunal de Tourisme (OIT) de Mimizan organise des visites guidées sur les thèmes de la forêt, le cordon dunaire et les milieux naturels. Pour 2014, l'ONF a encadré 37 sorties scolaires regroupant 870 élèves.

Dans le cadre du printemps des Landes, lors des journées du patrimoine organisées par le Conseil Régional, 6 sorties furent programmées et réalisées.

Au sein de la convention de partenariat liant l'OIT et l'ONF est actée la réalisation de 4 sorties estivales réparties entre Juillet et Août. Pour cette année, un jeu de l'oie familial a été créé.



Photo n°8: Jeu de l'oie (Photo S. Maitia)

## 6 Surveillance

Dans le cadre de cette mission, deux actions sont à distinguer :

- la surveillance au quotidien : cette dernière a pour objectif de maintenir la quiétude des lieux par le respect des règles indiquées sur les panneaux d'informations. Le plus gros travail consiste à faire accepter aux promeneurs de tenir les chiens en laisse (aucune verbalisation n'est possible tant que l'arrêté de création de la RBD n'est pas corrigé).

Des infractions mineures ont été constatées : abandon de déchet, bivouac en arrière dune, circulation en pied de dune...

- les tournées de surveillance estivale organisées par la brigade équestre de Mimizan. Composée de Mr Guidet et Mr Perrocheau, la brigade a réalisé 5 demi-journées de surveillance équestre sur la réserve :

Dates des tournées	Durée	AVERTISSEMENT	TIMBRE AMENDE	PROCES VERBAL
01-juil-14	4 heures	1		
03-juil-14	4heures	1		
22-juil-14	4 heures			
9 aout 2014	4heures	3		
12 aout 2014	4heures	1		

-2 avertissements pour chiens non tenus en laisse

-3 avertissements pour stationnement non autorisé de camping-car

-1 avertissement pour camping sauvage

Ce mode de surveillance rencontre un grand succès auprès des promeneurs de la réserve de la Maillouère qui se disent en sécurité lorsqu'ils voient les agents de l'ONF. De nombreuses questions sont posées quant à la création et la gestion de la réserve ainsi que la pertinence des interdictions qu'elle engendre.

## 7 Bilan financier 2014

La synthèse financière de la programmation budgétaire 2014 est présentée dans les tableaux ci-après.

Année	Action	Type	Itinéraire technique	Unité d'œuvre	coût unitaire (€)	Coût action programmée	Coût action réalisée	Plan de financement effectif			
								ONF	Conseil Régional Aq	Agence de l'eau	Communauté de communes
2014	Lutte contre les espèces végétales invasives	Travaux	Arrachage et broyage des repousses de Baccharis	4ha	3000	12 000€	<b>12000,00€</b>	5 000€	3 000€	4 000€	0€
2014	Lutte contre les espèces végétales invasives	Travaux	Arrachage manuel et évacuation des foyers de Jussie.	90he	40	3600	<b>3600,00€</b>	2 400€	0€	1 200€	0€
2014	Réouverture des milieux	Travaux	Débroussaillage des berges irrégularisées des étangs, fossés + gyrobroyage de roselière + décapage léger des rives profilées	25he	40	1 000€	<b>1000,00€</b>	0€	700€	300€	0€
			Entretien par fauche avec export des prairies existantes	2ha	1000	4 000€	<b>0,00€</b>	0€	0€	0€	0€
2014	Suivi des mares temporaires et étangs	Achat	Achat de 2 limnimètres (ngf) et 5 piézomètres	1u	2223	1 000€	<b>2223,00€</b>	0€	1 112€	1 112€	0€
2014		Travaux	Pose de 2 limnimètres (ngf) et 5 piézomètres	8he	40	0€	<b>320,00€</b>	320€	0€	0€	0€
2014	Accueil du public	Travaux	Nettoyage des macrodéchets sur les milieux arrières dunaires	25he	40	400€	<b>1000,00€</b>	1 000€	0€	0€	0€
			Elagage et mise en sécurité du sentier de découverte (127 arbres)	80he	40	3 200€	<b>3200,00€</b>	0€	0€	0€	3 200€
			Restauration de la signalétique	5panneaux	500	2 500€	<b>2500,00€</b>	1 250€	1 250€	0€	0€
				1logo	60	0€	<b>120,00€</b>	120€	0€	0€	0€
				30 logos	3,72	0€	<b>111,60€</b>	111,60€	0€	0€	0€
				1pochoir	25,2	0€	<b>25,20€</b>	25,20€	0€	0€	0€
				1panneaux	76,8	0€	<b>76,80€</b>	76,80€	0€	0€	0€
				36bornes	4,53	470€	<b>163,44€</b>	163,44€	0€	0€	0€
			Livrets sentier de découverte	1000 u	0,836	0€	<b>836,00€</b>	836€	0€	0€	0€
			Fourniture et pose de ganivelles (accès sécurisé jusqu'au belvédère / accès interdit trou partie nord)	200 m	12,1	2 420€	<b>2420,00€</b>	2 420€	0€	0€	0€
Entretien des infrastructures d'accueil (désensablement / comblement caudèyre)	70 he	40	2 800€	<b>2800,00€</b>	2 800€	0€	0€	0€			
Réouverture par débroussaillage manuel du petit étang + plaques reptiles + bornes	50 he	40	2 000€	<b>2000,00€</b>	2 000€	0€	0€	0€			
Sous total investissement						<b>35 390€</b>	<b>34396,04€</b>	<b>18 523€</b>	<b>6 062€</b>	<b>6 612€</b>	<b>3 200€</b>

### Bilan financier des opérations d'investissement

Année	Action	Type	Itinéraire technique	Unité d'œuvre	coût unitaire (€)	Coût action programmée	Coût action réalisée	Plan financement effectif		
								ONF	Conseil Régional	Agence de l'eau
2014	Compléter les inventaires initiaux sur la la flore	Etude	Réaliser un atlas de la flore patrimoniale	5j	591€	2 955€	<b>2955,00€</b>	0€	1 970€	985€
2014	Suivre la gestion mise en place, l'impact des travaux	Etude	Suivre l'évolution des populations d'espèces invasives. Evaluer l'état de conservation des habitats naturels	5j	462€	2 310€	<b>2310,00€</b>	0€	0€	2 310€
2014	Réaliser des suivis faunistiques	Etude	Réaliser des suivis sur les populations de reptiles et amphibiens	8j	462€	3 696€	<b>3696,00€</b>	1 848€	0€	1 848€
2014	Réaliser des suivis faunistiques	Etude	Réaliser des suivis sur les populations de lepidoptères et odonates	3j	462€	0€	<b>1386,00€</b>	0€	693€	693€
2014	Suivi des mares temporaires et étangs	Etude	étude BECHELER	1j	1 260€	0€	<b>1260,00€</b>	630€	630€	0€
2014		Etude	Suivi annuel des hauteurs et des fluctuations de la nappe (suivi piscicole)	5j	462€	3 696€	<b>0,00€</b>	0€	0€	0€
2014	Suivi de la fréquentation	Fonctionnement	Achats pile Ecocompteur	1u	1276,80€	0,00€	<b>1276,80€</b>	1276,80€	0€	0€
2014	Mettre en place une gestion participative exemplaire de la réserve	Fonctionnement	Coordonner les actions et assurer la mise en œuvre du plan de gestion et faire les bilans d'activité (actualisation cartographie)	3j	591€	1 773€	<b>1773,00€</b>	0€	1 773€	0€
			Réaliser la programmation budgétaire de l'année N+1 et rechercher les financements	2j	591€	1 182€	<b>1182,00€</b>	1 182€	0€	0€
			Suivre administrativement le projet de réserve	2j	591€	1 182€	<b>1182,00€</b>	591€	591€	
2014	Réaliser des visites guidés et des animations pédagogiques	Fonctionnement	Animation du site, visites guidées et accueil sur le site	12j	462€	5 544€	<b>5544,00€</b>	0€	5 544€	0€
2014	Assurer les missions de surveillance et de police de la nature dans la réserve	Fonctionnement	Faire des tournées de surveillance dans la réserve	12j	462€	5 544€	<b>5544,00€</b>	5 544€	0€	0€
Sous total Etude/fonctionnement						27 882€	<b>28108,80€</b>	11 072€	11 201€	5 836€
Total						63 272€	<b>62504,84€</b>	29 595€	17 263€	12 448€

**Bilan financier des études et expertises**

Fait à Bruges, le 09/01/2015

La chargée de mission Emilie SAUTRET

Le garde animateur Sebastien MAITIA

Le Directeur d'Agence ONF,

François BONNET

## **8 Annexes**

---

Annexe 1 : Résultats du test d'un levier d'arrachage du Baccharis

Annexe 2 : Zonage de la lutte contre le Baccharis selon le mode de traitement

Annexe 3 : Suivi piscicole – Rapport ONEMA 2014

Annexe 4 : Suivi des populations de lapins – FDC 40

Annexe 5 : Cartographie du suivi hydraulique

Annexe 6 : synthèse des travaux entrepris depuis la création de la RBD

Annexe 7 : Compte rendu du comité scientifique de gestion, avril 2014

Annexe 8 : Analyse de la fréquentation, écomètre piéton